

**PROGRAMME DU CONGRES DE L'AFSTA 2005
15 – 18 MARS 2005, YAOUNDÉ, CAMEROUN**

15 mars 2005

**9:00 – 12:30 Séminaire sur les Droits de Propriété Intellectuelle
(AFSTA/OAPI/UPOV)**

Programme provisoire

Ouverture de l'atelier de 8 h 30 à 9 h 15

Déclarations d'ouverture par l'autorité nationale

Allocutions de :

- M. Raouf Ghariani, Président de l'Association africaine du commerce des semences (AFSTA), Tunisie
- M. Anthioumane N'Diaye, Directeur général de l'Organisation africaine de la propriété industrielle (OAPI), Cameroun
- M. Rolf Jördens, Secrétaire général adjoint de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV), Suisse

Présidence : M. Jacob Ayuk Takem, Directeur général de l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD), Yaoundé, Cameroun

9 h 15 à 9 h 45	La protection des obtentions végétales – un encouragement pour les petites et moyennes entreprises (PME) M. Rolf Jördens (UPOV/YAO/05/1)
9 h 45 à 10 h 00	Questions
10 h 00 à 10 h 45	La protection des obtentions végétales en Afrique occidentale et centrale sous les auspices de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI). M. Anthioumane N'Diaye (UPOV/YAO/05/2)
10 h 45 à 11 h 00	Questions
11 h 00 à 11 h 30	La protection des obtentions végétales dans la Communauté européenne – Une opportunité pour les obtenteurs africains M. Bart Kiewiet, Président de l'Office communautaire des variétés végétales (OCVV), France

(UPOV/YAO/05/3)

11 h 30 à 12 h 15 Discussion générale

12 h 15 Clôture
M. Raouf Ghariani

13:00 – 16:00 Séminaire sur les semences de coton (AFSTA/SYNGENTA)

Séminaire coton de Syngenta
Conférence AFSTA

**Amélioration de la qualité des semences et biotechnologies appliquées
pour l'optimisation de la productivité dans le coton**

Programme

Amélioration des semences : technologie de traitement de semence Benoit HUSSHERR (Product Manager ST)		
Heure	Topic	
13.00 – 13.10	Introduction	Henri MATRAY Syngenta Agro AG
13.10 – 13.30	Qualité des semences et delintage	Benoît HUSSHERR Syngenta Agro AG
13.30 – 14.00	CRUISER/MAXIM XL: La solution traitement de semence de Syngenta	Benoît HUSSHERR Syngenta Agro AG
14.00 – 14.20	Technologie du traitement de semence : L'offre de service Syngenta	Benoît HUSSHERR Syngenta Agro AG
14.20 – 14.40	Pause	
14.40 – 14.50	Exemple de partenariat Syngenta / Filière coton ; l'exemple du Burkina Faso	Henri MATRAY Syngenta Agro AG
Place de la biotechnologie dans les programmes coton: VipCot de Syngenta Henri MATRAY (Crop Manager Cotton Africa, Middle East, Europe, Central Asia)		
14.50 – 15.00	Introduction : La position Syngenta dans les biotechnologies	Henri MATRAY Syngenta Agro AG
15.00 – 15.30	Présentation du VipCot de Syngenta et premiers resultats	Henri MATRAY Syngenta Agro AG
15.30 – 15.50	Legal frame	K. MACHABA Syngenta Seeds RSA
15.50 – 16.30	Discussions	
17.00 - 20.00	Cocktail Syngenta à l'hôtel	

16:00 – 18:00 REUNION DU CA DE L'AFSTA

15:00 – 18:00 ENREGISTREMENT

16 mars 2004

08:00 – 9:00 ENREGISTREMENT

9:00 – 11:00 CEREMONIE D'OUVERTURE

- Maître de cérémonie: Association du Commerce des Semences du Cameroun
- Discours de bienvenue et présentation de l'industrie semencière camerounaise, Guy Blaise Satsa, Président du Comité National d'Organisation du Congrès de l'AFSTA 2005, Cameroun.
- Discours de M. Raouf Ghariani, Président de l'AFSTA, Tunisie.
- Discours du Ministre de l'Agriculture de la République du Cameroun.
- Passation du drapeau à l'Ouganda, hôte du Congrès de l'AFSTA en 2006 suivi par le discours de M. Emmanuel Gareebo, Président de l'Association du Commerce des Semences de l'Ouganda.

11:00 – 11:30 Pause

SESSION PLENIERE (11:30 – 12:30)

Session 1 :

- **Durée :** 11:30 – 12:30
- **Thème :** Commerce des semences maraîchères en Afrique : importance économique, analyse du marché et perspective d'avenir
- **Conférencier :** Monsieur Marcel Bakak, Chef du Service de la quarantaine végétale, Ministère de L'Agriculture, Cameroun
- **Modérateur :** M. Mark Sachs, Organisation nationale semencière de l'Afrique du Sud

12:30 – 14:00 Déjeuner

Session 2 :

- **Durée :** 14:00 – 15:00
- **Thème :** Droits de Propriété Intellectuelle

- **Conférencier** : Mr. Paul Senghor, Sénégal
- **Modérateur** : Mr. Enock Chikava, Président de l'Association du Commerce des semences du Malawi

Session 3 :

- **Durée** : 15 :00 – 16 :00
- **Thème** : Accord de transfert de matériel
- **Conférencier** : M. François Burgaud, Groupement Interprofessionnel des semences et plants (GNIS), France
- **Modérateur** : Mlle Josephine Okot, Association du Commerce des Semences de l'Ouganda

16:00 – 16:30 Pause café / thé

Session 4 :

- **Durée** : 16 :30 – 17 :30
- **Topic** : Comité technique (session plénière)
- **Modérateur** : Mr. Raouf Ghariani, Président de l'Association du Commerce des Semences de la Tunisie

19:00 – 22:00 DINER DE GALA

- **Tenue** : Correcte
- **Placement** : Libre

17 mars 2005

08:00 – 9:00 ENREGISTREMENT

SESSION PLENIERE (08:30 – 12:30)

Session 1 :

- **Durée**: 08:30 – 10:00
- **Thème** : Accréditation
- **Conférencier** : Mr. Mark Condon, Association Américaine du Commerce des Semences, USA
- **Modérateur** : M. Eddy Randrianatsimbazafy, Association Malagasy pour la Promotion des Semences, Madagascar

10:00 – 10:30 Pause café / thé

SESSION PLENIERE

Session 2 :

- **Durée:** 10:30 – 12:00
- **Thème:** Arbitrage
- **Conférencier:** M. Bernard Le Buanec, International Seed Federation, Suisse
- **Modérateur:** M. Hatem Quneby, Association Semencière de l’Egypte

12:00 – 14:00 Déjeuner

SESSION PLENIERE (14:00 – 16:00)

Session 3 :

- **Durée:** 14:00 – 15:00
- **Thème: Réglementations de biosécurité**
- **Conférencier:** M. Walter Loubser, Organisation Nationale Semencière Sud Africaine, Afrique du Sud
- **Modérateur:** M. Amadou M. Djigo, Président de l’Union Nationale Interprofessionnelle des Semences, Sénégal

Session 4 :

- **Durée:** 15:00 – 16:00
- **Thème: Coexistence** des semences non-GM et semences GM
- **Conférencier:** Monsieur Fred van der Post, Botechnologiste, Pannar Seed
- **Modérateur:** M. Marcel Kanungwe, Association du commerce des Semences de la Zambie

16:00 – 16:30 Pause café / thé

16:30 – 17:30 REUNION DES COMITÉS TECHNIQUES

18 mars 2005

08:00 – 9:00 ENREGISTREMENT

08:30 – 12:00 ASSEMBLEE GENERALE 2005 DE L'AFSTA

- **Présidence** : M. Raouf Ghariani – Président de l'AFSTA, Cameroun.

12:00 – 14:00 Déjeuner

Désistement :

Au cas où les services et les conférenciers mentionnés dans ce programme ne seraient pas disponibles pour une raison ou pour une autre, le comité national d'organisation s'efforcera de trouver des alternatives. Toutefois, sa responsabilité ne saurait être engagée au cas où ces alternatives ne pourraient pas être assurées.

FRAIS D'ENREGISTREMENT

	MEMBRE AFSTA	NON-MEMBRE AFSTA
1- Pour le délégué :		
• Avant 31 janv. 2004 :	390 US\$	490 US\$
• Après 31 janv. 2004 :	440 US\$	540 US\$
2- Pour les accompagnants :		
• Avant 31 janv. 2004 :	100 US\$	200 US\$
• Après 31 janv. 2004 :	150 US\$	250 US\$

Les frais d'enregistrement couvrent ce qui suit:

- L'accueil à l'aéroport d'Yaoundé et le transport entre l'aéroport et le lieu d'hébergement
- La participation à toutes les activités du Congrès
- Les documents et actes du congrès
- Les déjeuners pour trois jours
- Tous les rafraîchissements et pauses
- L'accès aux salles de négociations et d'exposition;
- La participation à la cérémonie d'ouverture et au dîner de gala.

L'inscription peut se faire par courrier électronique en visitant le site web de l'AFSTA : www.afsta.org

Veillez verser vos frais d'inscription au compte bancaire suivant :

- **Banque:** Crédit Lyonnais Cameroun SA
- **Nom du compte :** AFSTA Congress 2005
- **Numéro de compte :** 30 034765 2 300 000
- **Code banque :** 30002

- **Code guichet** : 30
- **Code Swift** : CRLYCMCXADLA

REGLES DE REMBOURSEMENT

- Tout enregistrement est définitif et aucun remboursement ne sera fait.
- Le remplacement d'une personne qui annule sa participation est accepté s'il est fait par écrit ou e-mail.

HEBERGEMENT

L'Hôtel du Congrès est « Djeuga Palace ». Deux autres hôtels, qui se trouvent au voisinage de l'hôtel Djeuga Palace et à prix moins chers sont disponibles.

Les prix des chambres toute taxe comprise mais sans petit déjeuner sont :

- Hotel Djeuga Palace:
 - Suite Senior : 190 US\$
 - Chambre double : 99 US\$
 - Chambre single : 99 US\$

Le petit déjeuner n'est pas compris à ce prix et coûte 10 US\$

- Mercure Hotel :
 - Chambre double : 75 US\$
 - Chambre single : 75 US\$

Le petit déjeuner n'est pas compris à ce prix et coûte 10 US\$

- Somatel Hôtel :
 - Chambre double : 65 US\$
 - Chambre single : 65 US\$

Le petit déjeuner est compris à ce prix

Un dépôt de 100 US\$, non remboursable en cas d'annulation, est nécessaire pour la réservation d'hôtel.

LANGUES

Les langues utilisées seront le français et l'anglais avec traduction simultanée.

RESTAURATION

Trois déjeuners seront offerts et leur prix est déjà inclus dans les frais d'enregistrement

EXCURSION AVANT ET APRES LE CONGRES ET PROGRAMME POUR LES ACCOMPAGNANTS

Le programme détaillé des excursions avant et après le congrès et leur coût sont disponibles au site web : www.afsta.org

SALLE DE COMMERCE ET ESPACE D'EXPOSITION

- La salle de commerce sera ouverte le 16 mars 2005 après-midi, le 17 mars 2005 toute la journée et le 18 mars 2005 matinée.
- Un espace d'exposition minimum de **0,8 x 2 m² au prix de 140 US\$** sera disponible pour les participants qui veulent exposer.

SERVICE INTERNET

- Le service Internet sera disponible

ELECTRICITE

- Veuillez noter que le courant électrique au Cameroun est de 220 Volts. Veuillez vous munir d'un transformateur approprié si vous souhaitez utiliser votre appareil électrique.

VISA D'ENTREE

Veuillez vous assurer que vous détenez un visa avant votre départ, si vous en avez besoin. Si vous avez besoin d'assistance, veuillez contacter le Secrétariat du congrès aux coordonnées ci-dessous. Le visa peut être aussi obtenu à l'aéroport d'Yaoundé à l'arrivée. Les membres du Comité National d'Organisation du congrès 2005 seront à l'aéroport pour vous aider.

- **Personne à contacter** : M. Guy Blaise Satsa
- **Adresse** : 215, route de Bonnamoussadi, BP 5655 Douala – Cameroun
- **E-mail**: acosac@camnet.cm
- **Telephone**: (+237) 347 52 41 ou (+237) 347 69 38
- **Fax**: (+237) 347 52 46
- **Website**: www.afsta.org

SANTE

La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire